

Promotion des ressources minérales/Journée nationale de l'or

Pour le développement durable de la filière aurifère

Guy-Romuald MABICKA  
Libreville/Gabon

**FAIRE** de la filière aurifère la nouvelle pépite de l'économie gabonaise. C'est l'objectif majeur de la Journée nationale de l'or organisée, hier à Libreville, par le gouvernement, à travers le ministère en charge des Mines.

Après la cérémonie protocolaire d'ouverture officielle, quatre thématiques ont été abordées avec l'objectif, pour Christian Magnagna, d'expliciter la stratégie nationale pour le secteur, dans la suite de la vision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, de faire de la filière un vecteur de création de revenus et de valeurs monétaires. Notamment à travers la mise en place d'une stratégie de constitution des réserves d'or pour notre pays, dans l'espace de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, avec le concours de la Banque centrale de cette sous-région.

Opérateurs économiques, investisseurs et administratifs ont donc échangé sur cette ressource classée comme "substance stratégique" du Gabon par le chef de l'Etat, en février 2017. Une décision qui, comme l'a rappelé le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, s'est matérialisée par l'élaboration, par le gouvernement, d'un projet de décret publié en



Photo : F. M. MOMBO

Le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, prononçant son allocution à la Journée nationale de l'or.



Photo : F. M. MOMBO

Pour Christian Magnagna, ministre des Mines, "le Gabon est résolument engagé à soutenir les investisseurs qui veulent l'aider à développer la filière aurifère".



Photo : F. M. MOMBO

Administrations et acteurs du secteur ont été appelés à travailler en synergie.

août dernier. Lequel définit les nouvelles conditions d'exploitation et de traçabilité des opérations relatives à ce produit, ainsi que les prérogatives de l'Etat. Cette journée consacrée à l'or revêt une importance fondamentale pour deux raisons. Premièrement, elle constitue une étape vers la mutation qui, selon

le chef du gouvernement, permettra enfin à cette substance, exploitée depuis plus de 3 ans, de prendre toute sa place dans le développement économique et durable de notre pays. « Ensuite, du fait d'une meilleure transformation et rationalisation de l'exploitation de l'or, rendues possibles grâce à l'ap-

plication du décret sus-évoqué et qui en définit désormais clairement les conditions et les critères », a-t-il ajouté.

Le marché de l'or a passé le cap du premier semestre 2018 en poursuivant son élan de l'année dernière, selon le ministre en charge des Mines, Christian Magnagna. Ce, en en-

registrant des gains solides. Ce qui l'a amené à penser que "si le Gabon veut profiter de ce contexte assez favorable pour une certaine période, nous devons adopter des politiques et des législations stimulantes pour les investisseurs, tout en préservant nos écosystèmes". Ceci est fondamental dans

la mesure où, bien que l'or n'ait plus vraiment aujourd'hui le statut de valeur-refuge, il demeure un investissement à privilégier en cas de crise économique comme connaît le monde depuis 2014. Ou de situation particulière des autres marchés financiers, au moment où tous les spécialistes s'accordent à penser qu'une nouvelle phase de récession marquée par une hausse de l'inflation s'annonce dans les quatre prochaines années. Et qu'elle entraînerait incontestablement une énième flambée des prix de l'or.

« Nous devons, ainsi, accorder à cette ressource un statut particulier et une très forte attention. C'est tout le sens que nous donnons au contenu de cette première édition de la Journée nationale de l'or, au cours de laquelle nous avons souhaité faire la promotion et l'explication du nouveau cadre légal de la filière aurifère dans notre pays, et aidé les opérateurs du secteur à mieux cerner leurs droits et obligations afin de les associer à la valorisation du potentiel aurifère gabonais connu depuis des décennies », a indiqué M. Magnagna. Et le Premier ministre de renchérir que cette rencontre a été l'occasion pour les uns et les autres de "configurer une nouvelle physionomie pour le développement durable de notre filière aurifère. Laquelle devra impacter aussi bien les zones urbaines que rurales".

Petit angle

Pour mieux comprendre les enjeux actuels et futurs

G.R.M  
Libreville/Gabon

LA Journée nationale de l'or aura lieu tous les ans. Hier, c'était l'édition inaugurale au cours de laquelle quatre thématiques ont été abordées. La première est "or, substance stratégique". Elle a été développée par Valéry Nzoghe Angone, conseiller juridique du ministre des Mines.

L'exposant a insisté sur le cadre législatif qu'il faut nécessairement promouvoir, afin de permettre aux opérateurs cibles d'avoir une meilleure compréhension de l'intérêt de la classification de l'or comme substance stratégique. Leurs droits et obligations aussi.

Les populations devraient également avoir une meilleure appréhension de la législation minière et les possibilités que l'exploitation de l'or présente pour l'amélioration de leurs



Photo : F. M. MOMBO

Valéry Nzoghe Angone (d) fait partie des exposants qui ont édifié...

conditions de vie. L'idée ici, a expliqué l'orateur, est d'améliorer la gouvernance minière avec la capitalisation du retour d'expérience des opérateurs et des usagers. Les changements dans les relations entre opérateurs, populations et administrations sont aussi escomptés. Tout comme une meilleure mise en œuvre de la législation minière par les opérateurs, et une bonne implication des popula-

tions, des organisations de la société civile et tout autre acteur concerné. Le deuxième thème, "monétisation de l'or : enjeux et perspectives en Afrique centrale", a été développé par Gauthier Koumba de la BEAC. Tout en rappelant que la Stratégie nationale d'industrialisation élaborée en 2013 préconise la constitution des réserves d'or comme véritable actif garantissant les valeurs de change, l'orateur a passé



Photo : F. M. MOMBO

...l'assistance sur les mécanismes pouvant conduire à l'élaboration d'un schéma de constitution des réserves d'or.

en revue la chaîne des valeurs de la filière. Pour lui, "la valorisation monétaire jusque-là insuffisante de la production nationale d'or dans les mécanismes de change, doit se rapporter au fait que ce précieux métal est considéré comme valeur-refuge pouvant servir de levier". Il a donc expliqué la démarche à suivre pour constituer les stocks et autres réserves d'or, ainsi que l'approche de la valeur mo-

nétaire relative aux exportations dans la zone Cémac. Ce qui a permis une meilleure compréhension des mécanismes pouvant conduire à l'élaboration d'un schéma de constitution des réserves d'or et de leur monétisation. A sa suite, Éléonore Léa Boukandou a exposé sur "les défis et les perspectives de la filière or au Gabon". Elle a évoqué le potentiel gabonais en ressources aurifères, la production arti-

sanale de l'or depuis 1932, l'afflux des opérateurs sur la petite exploitation, ainsi que les besoins d'encadrement de la filière, l'augmentation de la production et la constitution des réserves. En présentant aussi les segments, les acteurs, la production nationale, sa contribution à l'économie, ses atouts et ses faiblesses, elle a permis à l'assistance d'avoir des éléments statistiques sur les acteurs de la filière, les types, le nombre, la production et les revenus qui y sont tirés. De proposer aussi des mécanismes de développement du secteur.

La dernière thématique a été, en fait, des témoignages des acteurs de la filière, dans le but de mieux appréhender les relations et les rôles de chacun ainsi que des administrations des Mines et locales. De même que les impacts socio-économiques et la gestion de l'environnement.